

## Actualité

# CBM lance les activités de son 30<sup>e</sup> anniversaire

En mai 2014 « *Christoffel Blinden Mission* » (CBM) célèbre les 30 ans de sa présence en Afrique de l'Ouest. Dans le but d'exprimer leur profond engagement en faveur des personnes handicapées, les responsables de CBM ont choisi la date du 3 décembre 2013, Journée Internationale des Personnes handicapées, pour lancer officiellement les activités devant marquer cet anniversaire. CBM est une organisation chrétienne de développement qui œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes handicapées dans les pays les plus démunis.

La cérémonie de lancement du 30<sup>e</sup> anniversaire de CBM s'est déroulée à l'école EPHPHATHA pour les sourds de Lomé, lieu très symbolique d'autant plus que l'organisation a entamé son premier partenariat au Togo en 1977 avec la création de cet établissement. C'était en présence de diverses personnalités politiques administratives et religieuses, des responsables d'organisations de défense des droits des personnes handicapées, sans oublier les élèves de l'école EPHPHATHA. Elle a été marquée par diverses allocutions ponctuées de prestations d'artistes handicapés.

Le directeur de cabinet du



*Le directeur de cabinet du ministère de l'Action sociale, M. Gani (à gauche) reçoit des mains du directeur régional de CBM, M. Kirumba le diplôme d'honneur décerné par son institution au gouvernement*

ministère de l'Action sociale, M. Gani Kofi n'a pas tari d'éloges en faveur de CBM, soulignant que cette

organisation a « fait et continue de faire de bonnes choses dans le vaste chantier de promotion des droits des personnes handicapées ». Pour lui, la contribution de CBM dans la lutte contre la pauvreté dans la sous-

région et au Togo, au côté du gouvernement et d'autres organisations, demeure inestimable. Il leur a exprimé la reconnaissance du gouvernement.

Le directeur régional de CBM, M. Michael Kirumba a remercié le gouvernement « qui a rendu possible l'institution du siège régional de CBM à Lomé et facilité le bon fonctionnement de l'accord de siège ».

*(Suite Page 5)*

## Bonne nouvelle !

Quel grand plaisir pour nous de partager avec vous cette importante et bonne nouvelle qui est en définitive une grande victoire !

Depuis 2010, l'Association Togolaise pour les Droits Scolaires des Personnes Handicapées (ATDSPH) présidée par M. Egbégnimon Eyessi mène une action de plaidoyer pour rendre inclusive la notice d'inscription

aux différents examens scolaires. Aujourd'hui, cette action connaît un dénouement heureux.

En effet, le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire vient d'adopter de nouvelles notices d'inscription aux différents examens. Ces notices permettent désormais

*(Suite Page 5)*

**DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES**

# La FETAPH renforce les capacités du personnel administratif parlementaire

La Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH), avec le soutien technique et financier de Plan Togo, a organisé, le 22 mars 2014 à la salle Tapis vert du Palais des Congrès de Lomé, siège de l'Assemblée nationale, un atelier de formation et de sensibilisation à l'intention du personnel administratif de l'Assemblée nationale sur les droits des personnes handicapées.

Axée sur la Convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées (CIDPH) et la loi de protection sociale des personnes handicapées en cours de révision, la formation a regroupé une

propositions de loi à adopter par l'Assemblée nationale, à s'assurer que les textes adoptés sont

leur importance démographique et du lien très fort entre handicap et pauvreté. Il s'est appesanti sur la notion du handicap, insistant sur la corrélation entre handicap et



M. Oladokoun (3<sup>e</sup> à droite, costume sombre) donne le coût d'envoi des travaux de l'atelier.

Des participants, membres du personnel administratif de l'Assemblée nationale.

trentaine d'agents exerçant à l'hémicycle. Elle visait à les amener à prendre en compte le handicap dans les projets et

permis aux participants de comprendre le processus de production de handicap et d'être édifiés sur les instruments juridiques de promotion et de protection des droits des personnes handicapées, sur le processus d'élaboration de la Convention et son contenu ainsi que sur la stratégie de développement inclusif prôné par la CIDPH.

Une initiative de la FETAPH saluée dans son discours d'ouverture par le directeur de cabinet de l'Assemblée nationale, M. David Wonou Oladokoun pour qui cet atelier intervient au moment où la situation des personnes handicapées devient de plus en plus préoccupante au regard de

pauvreté. Le handicap est « à la fois une cause et une conséquence de la pauvreté », a-t-il confié avant de souligner l'importance d'inclure le handicap dans les actions de développement, et de saluer les efforts du gouvernement dans la lutte contre les causes, sous toutes leurs formes, du handicap et la ratification des instruments internationaux. Même son de cloche chez le directeur des Personnes handicapées au ministère de l'Action sociale, M. Karimu Wasiyou, la représentante de Plan Togo, Mme Thérèse Adjayi et le président de la FETAPH, M. Komivi Ayassou, qui se sont, tour à tour, réjoui de la tenue de cet atelier. Ils ont invité les participants à faire preuve de sérieux et d'abnégation afin de mieux appréhender la thématique du handicap.

## Sommaire

- 1- CBM lance les activités de son P. 1  
30<sup>e</sup> anniversaire
- 2- **DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES** P. 2  
La FETAPH renforce les capacités du personnel administratif parlementaire
- 3- **INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPEES DANS LE ProFoPEJ** P. 3  
Un atelier de restitution des recommandations organisé par GIZ
- 4- **HANDISPORTS/JOURNEE MONDIALE DES PERSONNES** P. 8  
Personnes handicapées et non handicapées coude à coude dans les rues de Lomé

# CBM lance les activités de son 30<sup>e</sup> anniversaire

(Suite de la Page 1)

Dénoté « *Christoffel Blinden Mission* » en l'honneur et en mémoire de son fondateur, le pasteur Allemand Ernest Jacob Christoffel, CBM situe ses

lutte contre la « *pauvreté comme cause, mais aussi comme conséquence du handicap, afin de créer un monde pour tous* ». En 1967 CBM étend son activité en Afrique. L'institution intervient autour de quatre axes stratégiques avec

durant ces 30 années, nos succès et nos faiblesses, afin de projeter des perspectives viables pour faire de l'inclusion des personnes handicapées une réalité dans tous les aspects de la vie ». En 30 ans au Togo, CBM



Diverses personnalités à la cérémonie de lancement du 30<sup>e</sup> anniversaire de CBM.



Un artiste handicapé anime l'ambiance.

débuts en Turquie où le 1<sup>er</sup> foyer a été installé en 1908 pour prendre en charge des enfants orphelins, des enfants aveugles ainsi que d'autres atteints de handicaps physiques.

S'appuyant sur ses valeurs et sur des compétences professionnelles acquises au cours de plus de cent ans, CBM,

pour groupe cible, les personnes handicapées.

En 2012, plus de 31 millions de bénéficiaires ont pu accéder aux programmes mis en place par les partenaires de CBM au plan mondial.

Les présentes manifestations aux dires de Mme Laure Akofa Tay, coordonnatrice nationale de CBM est de « *nous rappeler nos efforts*

a facilité l'accès aux services d'éducation, de santé, de l'autonomisation et de la promotion des droits des personnes handicapées.

Il convient de dire qu'entre décembre 2013 et mai 2014, dans le cadre de cet anniversaire, CBM réalisera plusieurs activités en collaboration avec ses partenaires. Il s'agit entre autres de la chirurgie de cataracte, la réalisation de documentaires, la tenue des ateliers, l'inauguration du nouveau bloc opératoire du CHU-Campus...

## INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE ProFoPEJ

### Un atelier de restitution des recommandations organisé par GIZ

Un atelier de restitution des recommandations sur l'inclusion des personnes handicapées dans l'enseignement technique et la formation professionnelle, l'emploi des jeunes et des chambres des métiers a réuni, le 17 janvier 2014 à hôtel Acropolis de Lomé, une trentaine d'acteurs locaux institutionnels et associatifs. Faire la restitution, débattre et faire la synthèse des recommandations formulées lors des ateliers antérieurs organisés par la FETAPH sur l'inclusion des personnes handicapées dans le Programme Formation Professionnelle et Emploi des Jeunes (ProFoPEJ), tel est l'objectif de cet atelier, initié par la GIZ en collaboration avec la Fédération Togolaise des Associations de Personnes Handicapées (FETAPH).

Cette rencontre d'une journée se situe dans le cadre de la mise en œuvre du ProFoPEJ initié par

la GIZ dans les villes de Kpalimé, Sokodé et Tsévié. Elle a permis de

(Suite Page 4)



Directeur de publication

**Palacbawy KATATCHOM**

Rédacteur en chef

**Somdè SEKOU**

Comité de rédaction

**Marc ANALENE**

**Lamatou ALLOKPEYOU**

**Yobi KALIFA**

### INCLUSION DES PERSONNES HANDICAPÉES DANS LE ProFoPEJ

# Un atelier de restitution des recommandations organisé par GIZ

(Suite de la Page 3)

sensibiliser les participants, venus de ces trois localités et de Lomé, sur la nécessité de prendre en compte les droits des personnes handicapées dans la mise en œuvre dudit programme.

A l'issue des exposés, échanges, débats et travaux en groupes, des fiches techniques ont été élaborées pour orienter les acteurs du ProFoPEJ, et des recommandations relatives à l'emploi des jeunes et à la formation professionnelle ont été formulées à l'endroit de l'Etat.

A l'attention du gouvernement, l'atelier recommande entre autres : d'adopter la loi relative à la protection sociale des personnes handicapées et d'élaborer ses textes d'application ; de rendre les centres de formations techniques

accessibles et de les équiper de matériel adapté pour la formation professionnelle des personnes handicapées ; de renforcer les capacités des enseignants en pédagogie inclusive.

conditions de recrutement dans le secteur public et privé, de recruter automatiquement les personnes handicapées diplômées dans la fonction publique, de permettre l'entrée automatique des personnes



Photo de famille des participants et officiels à la fin de la cérémonie d'ouverture.

S'agissant de l'emploi des jeunes, l'atelier recommande de revoir les

handicapées dans les écoles de formation professionnelle, d'instituer des allègements fiscaux pour les personnes handicapées entrepreneurs, etc.

### MISE EN ŒUVRE DU ProFoPEJ

## Les équipes techniques de la FETAPH et de GIZ renforcent leur collaboration

Les équipes techniques de la FETAPH et du ProFoPEJ/GIZ se sont rencontrées, le 28 février 2014 au siège de la FETAPH à Lomé, en vue d'échanger sur les leçons apprises et améliorer la collaboration entre les deux institutions, relativement à « l'inclusion des personnes handicapées dans le ProFoPEJ ».

Cette rencontre s'est déroulée dans une ambiance cordiale. Elle a en effet permis aux deux parties d'échanger sur plusieurs questions. Elles ont discuté entre autres sur le genre et les femmes handicapées, la coordination et la communication avec les points focaux de la FETAPH, la participation des personnes handicapées aux ateliers ProFoPEJ

avec ici à la clé une réflexion sur les points à améliorer par rapport à l'accessibilité des personnes handicapées physiques, auditives et visuelles. D'autres sujets tels que la sensibilisation des formateurs, la considération de la thématique « inclusion des personnes handicapées dans le curricula » et les prochaines étapes du ProFoPEJ ont été abordés également.

A l'occasion, la FETAPH a réaffirmé sa disponibilité à apporter son expertise pour que le ProFoPEJ soit mis en œuvre. L'équipe technique du ProFoPEJ a, de son côté, apprécié la bonne collaboration entre elle et la FETAPH, des relations qui augurent un aboutissement heureux des objectifs que s'est assigné le ProFoPEJ.

A terme, le ProFoPEJ vise, comme l'a souligné M. Rudolf Schneider, conseiller technique du Programme, à « inclure les personnes handicapées dans le processus de développement afin de réduire effectivement la pauvreté à laquelle elles sont confrontées et de lutter contre la discrimination et l'exclusion à travers une meilleure insertion socioprofessionnelle ». Saluant son action au Togo, le Trésorier général de la FETAPH, M. Kodjo Bossa, représentant le président du conseil d'administration, a adressé ses remerciements à la GIZ pour son engagement au côté de la fédération, « son engagement pour la thématique de l'inclusion ».

**JOURNEE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPEES****Des consultations médicales gratuites offertes par le CNAO Lomé**

Pour marquer la Journée Internationale des Personnes Handicapées, célébrée le 3 décembre, le Centre National d'Appareillage Orthopédique (CNAO) a organisé, cette année, trois journées porte-



*Des patients attendent leur tour pour se faire consulter.*

ouverte doublées de consultations gratuites au profit des personnes handicapées. Ouvertes aux populations de Lomé et de ses

environs, du 3 au 5 décembre 2013, ces consultations ont drainé beaucoup de monde, avec plus de 500 patients consultés. Elles ont été offertes avec une réduction de 50% sur les prestations à l'endroit des

personnes non assurées. Aussi, le service social a-t-il pris entièrement en charge les soins des patients démunis afin qu'eux aussi puissent se soigner.

La directrice du CNAO, Mme Akuwa Bowessidjao s'est réjouie du succès enregistré par cette o p é r a t i o n .

« Aujourd'hui, on s'est rendu compte qu'il y a une meilleure connaissance du CNAO ; cela, en raison des bons soins que le centre administre », a-t-elle

souligné précisant que « si ce grand monde a fait le déplacement du CNAO, c'est justement parce qu'ils ont eu écho des bonnes prestations qui y sont offertes par des agents dévoués ».

Au cours des trois jours de consultation, diverses pathologies ont été décelées et traitées par deux équipes constituées de médecins, d'orthoprothésistes, de kinésithérapeutes, d'orthophonistes, de psychologues, etc.

Ces consultations ont ciblé les personnes souffrant de : malformation ou déformation des pieds, du dos ou des membres inférieurs ou supérieurs, paralysie des membres inférieurs ou supérieurs, retard de marche chez l'enfant, boiterie ou séquelles d'injection, séquelles de la poliomyélite, hémiplegie, bégaiement, amputation des membres inférieurs et supérieurs, enfants sourds, etc.

**Bonne nouvelle !**

*(Suite de la Page 1)*

d'identifier les personnes handicapées, toutes catégories confondues qui s'inscrivent pour les examens officiels suivants : Certificat de fin d'Etude de l'Enseignement du Premier Degré (CEPD) ; Brevet d'Etude du Premier Cycle et du Secondaire (BEPC) ; Première Partie du Baccalauréat de l'Enseignement Secondaire (BACI).

Vous comprenez que le plaidoyer concernait le Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire dont la limite décisionnelle s'arrête au BACI. Le BACII relève du Ministère de l'Enseignement Supérieur et l'équipe de plaidoyer conduite par M. Eyessi de l'ATDSPH a planifié de travailler avec ce département à partir de cette année pour rendre également inclusive la notice d'inscription au BACII.

Ce résultat est le fruit direct du projet DECISIPH piloté de main de maître par Handicap International depuis 2008, solidairement accompagnée par

l'ensemble des acteurs travaillant dans le domaine du handicap et les organisations de personnes handicapées locales.

Bravo à l'ATDSPH car à travers ce résultat vous prouvez encore une fois que le réseau FETAPH a aujourd'hui les capacités de relever le défi du plaidoyer à tous les niveaux et plus particulièrement au niveau des Ministères.

Merci à Handicap International pour ses appuis multiformes, Merci à vous toutes, organisations internationales travaillant dans le domaine du handicap au Togo, Merci à la Direction des Personnes Handicapées (DPH) dont l'appui technique fait de ce département un véritable allié du réseau, Merci au Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire pour sa compréhension et ses bonnes dispositions, Merci à tout le réseau pour sa mobilisation et son dynamisme. Chers partenaires, chers acteurs, le

travail n'est pas fini ; il commence et recommence même, à chaque fois qu'on a un résultat aussi important que celui-ci.

Mobilisons nous et resserrons davantage les coudes car, comme le disait un penseur, « il n'y a point de chemin, le chemin se trace en marchant ». C'est dans cette logique que nous devons résolument inscrire nos actions tout en les renforçant.

Merci à toutes et à tous

**Palacbawy KATATCHOM**  
(Directeur de Programme de la FETAPH)

**Lisez et faites lire FETAPH Info**

# Non discrimination et non stigmatisation

**Aneho :** Les membres de l'Association des Personnes Handicapées des Lacs (APH-Lacs) ont choisi, la date du 3 décembre 2013, Journée internationale des personnes handicapées pour se retrouver en vue d'évaluer le chemin parcouru ensemble après un an d'existence. A l'occasion, ils ont essentiellement réfléchi sur les activités à mener pour venir en aide aux personnes handicapées du milieu. Ils ont déploré la discrimination, la stigmatisation des parents et de la population à leur égard et ont lancé un appel aux autorités de la localité pour qu'elles s'engagent pour le respect des droits et de la dignité de la personne

handicapée, son intégration et sa promotion sociale.

Après avoir exhorté les parents à ne pas cacher leurs enfants handicapés, le président de l'APH-Lacs Tchagbé Ali Esso a exprimé sa reconnaissance au chef traditionnel Lawson VIII,

président d'honneur de l'APH-Lacs, aux autorités des Lacs ainsi qu'à l'ONG Avotode pour leur soutien.

Un déjeuner collectif dans une ambiance de gaieté a mis fin à la célébration de cette journée

## KOZAH/ DROITS DES PERSONNES HANDICAPEES VISUELLES

### Un atelier à Kara sur l'aide précoce aux enfants victimes

**Kara :** Un atelier sur l'aide précoce à apporter aux enfants handicapés visuels a réuni, du 4 au 8 mars 2014 à Kara, une vingtaine d'agents éducateurs spécialisés et des

réadaptateurs à base communautaire ainsi que des responsables d'ONG. L'initiateur de cet atelier, le Comité National pour la Promotion des Aveugles (CONAPAV) vise la promotion et la vulgarisation des droits de cette catégorie d'enfants. C'est à cette fin que l'association s'est attelée à former les participants sur les moyens techniques et moraux pour mieux soutenir et sensibiliser les familles des enfants handicapés, et sur les stratégies pour accompagner ces derniers dans leur évolution.

A l'ouverture des travaux, le secrétaire général du CONAPAV, M. Nabine Gbati avait invité les participants à faire leurs les enseignements reçus afin d'assurer une bonne vulgarisation des droits des enfants handicapés visuels afin que ceux-ci soient respectés.

## TCHAOUDJO/ 61<sup>e</sup> JOURNEE MONDIALE DE LA LEPRE

### Des dons à la léproserie de Kolowaré (Tchaoudjo)

**Sokodé :** Des cadeaux aux 47 pensionnaires de la léproserie de Kolowaré, située à une vingtaine de km à l'Est de Sokodé. Tel est le geste humanitaire posé, le 2 février 2014, par l'Association d'Aide aux Lépreux (ATAL) et le Programme national de lutte contre la lèpre et l'ulcère de Buruli à l'occasion de la 61<sup>e</sup> Journée mondiale de la lèpre. Cette journée est observée chaque dernier dimanche du mois de janvier.

Le don de l'ATAL est composé de vivres et de deux bœufs pour une valeur de 1.500.000FCFA. Celui du Programme national de lutte contre la lèpre et l'ulcère de Buruli, constitué d'huile et de cartons de savons, est estimé à 129 250 FCFA.

Les dons ont été reçus par la responsable du centre, la révérende Sœur Antonietta Profumo en présence de la responsable de la section lèpre, tuberculose à la direction régionale de la Santé,

Mme Arouzouma Ayindo, du révérend Père de la localité, Silvano Galli et des chefs traditionnels.

Tout en situant le don dans son contexte, à savoir apporter la joie de vivre et l'amour aux malades de la léproserie, le secrétaire général de l'ATAL, M. N'Sougan Edoh a invité les bonnes volontés à soutenir les personnes qui sont dans le besoin, surtout les malades de la lèpre. Mme Ayindo a, pour sa part, remercié l'ONG allemande de lutte contre la lèpre (DAHW) et les autres partenaires. Elle a convié la population à se faire dépister à temps, dès l'apparition de la moindre tache suspecte sur la peau. Elle a révélé que onze nouveaux cas dans la Région Centrale dont quatre à Kolowaré ont été déjà enregistrés cette année 2014.

La Sœur Antonietta a exprimé sa reconnaissance aux donateurs.

Lisez et faites lire **FETAPH Info**

## Le CNAO forme une trentaine d'agents de santé sur le traitement des pieds bots

Un atelier sur le traitement des pieds bots par la méthode PONSETI a regroupé, les 11 et 12 février 2014, au siège du Centre National d'Appareillage Orthopédique de Lomé (CENAO), 19 professionnels de réadaptation et 10 conseillers.

Informers les participants sur le phénomène du pied bot et les initier à la prise en charge des enfants présentant cette pathologie, tel est l'objectif principal de cet atelier qui est une initiative du Programme des Incapacités et Traumatismes du ministère de la Santé.

Seule, la cérémonie d'ouverture a été commune aux deux composantes du groupe. Pour la suite des travaux, il s'est scindé en deux : les professionnels de réadaptation d'un côté et les conseillers de l'autre. Le premier jour a été consacré à la formation théorique et le second à la pratique. Outre la présentation du programme pied bot au Togo, les participants se sont penchés sur la maladie et son traitement ainsi que sur la méthode PONSETI.

La chef du Programme des Incapacités et Traumatismes, Directrice

du CNAO, Mme Akoua Pinda-Bowessadjaou a salué la pertinence de la formation, soulignant que depuis son lancement en 2011, la méthode PONSETI a « fait ses preuves » et a été « bien appréciée » par les patients. Le Programme est à sa 4<sup>e</sup> session pour les professionnels de réadaptation et à sa 3<sup>e</sup> pour les conseillers.

C'est en 2011 que la formation sur le phénomène des pieds bots et son traitement a été lancée. Nombre d'agents de santé, de psychologues et de travailleurs sociaux à travers le territoire

national ont bénéficié de cette formation.

Pour le coordonnateur du Programme pieds bots, M. Abdoul



Mme PINDA-BOWESSADJAOU a ouvert les travaux de l'atelier.

Fatahi Alitchawu, les formations successives permettent de mettre à niveau ce que les agents ont appris un an auparavant.

### 5<sup>e</sup> EDITION DU TOURNOI D'INTEGRATION SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES

## Le Lycée de Gbényédzi gagne le trophée

La 5<sup>e</sup> édition du tournoi d'intégration, démarrée le 4 décembre 2013, a souri au Lycée de Gbényédzi, vainqueur en finale du complexe scolaire « *Connaissance Plus* » le 29 janvier 2014 à Lomé. Douze établissements ont participé à cette compétition organisée par l'Association Togolaise pour les Droits Scolaires des Personnes Handicapées (ATDSPH). L'objectif est d'amener la population à changer de regard sur cette couche de la société.

L'Association Togolaise pour les Droits Scolaires des Personnes Handicapées (ATDSPH) a choisi le canal du sport roi pour sensibiliser la population de Lomé et de ses environs sur la nécessité d'avoir un regard positif sur les personnes handicapées en milieu scolaire. Ceci à travers un tournoi qui a duré environ deux mois et dont la finale a opposé le Lycée de Gbényédzi au complexe scolaire « *Connaissance Plus* ».

Au terme des 90 mn, dame coupe a choisi le camp de l'équipe du Lycée



A la fin de la rencontre, M. Ayessi (casquette) s'est prêté aux questions des journalistes.

de Gbényédzi dont les joueurs se sont montrés plus entreprenants et surtout

réalistes. Les choses ont pourtant mal commencé pour le Lycée de Gbényédzi cueilli à froid à la 15<sup>e</sup> mn par un but d'Aménouvor Cinton sur une frappe puissante à la lisière de la surface de réparation. L'équipe de Gbényédzi qui, depuis le début de la rencontre, pratiquait un football plaisant a réussi à obtenir l'égalisation à la 31<sup>e</sup> mn grâce à Sodjehoun. Ce score de parité reste inchangé jusqu'à la pause.

A la reprise, les premières velléités offensives de « *Connaissance Plus* » ont été vite enrayerées par le trio défensif composé d'Agbagla Amen, Amezotchi Kossi et Guidiglo Germain. Sur un coup franc à la 49<sup>e</sup> mn, Atsu François a retrouvé

(Suite Page 8)

## HANDISPORTS/JOURNEE MONDIALE DES PERSONNES HANDICAPEES

## Personnes handicapées et non handicapées coude à coude dans les rues de Lomé

Une centaine de coureurs, dont une trentaine de personnes handicapées, ont marqué le



Coureurs en tricycles et à pied dans les rues de Lomé.

7 décembre d'une course populaire à travers les rues de Lomé, la célébration de la journée mondiale des personnes handicapées. Organisée par la Fédération Togolaise des Sports Paralympiques (FETOSPA) et ses partenaires, cette course visait à attirer l'attention des populations sur les barrières qui se dressent encore dans nos sociétés devant les personnes handicapées.

La course de cette 21<sup>e</sup> édition du « *cross pour tous* » est partie du rond point du commissariat central (face Envol). Les coureurs en tricycle et à pied ont parcouru une bonne distance via la place Anani Santos avant d'aboutir sur l'esplanade du Palais des Congrès. Ils ont reçu à l'arrivée les félicitations du secrétaire général du CNOT, M. Etienne Degboe pour qui, tous les coureurs ayant participé ensemble à cette course, sont tous des athlètes qu'ils soient personnes handicapées ou non.

**Lisez et faites lire FETAPH Info**

Pour M. Komivi Ayassou, président de la FETAPH, en concentrant cette célébration autour d'activités sportives, les organisateurs ont voulu mettre en valeur les personnes handicapées elles-mêmes, tout en démontrant à tous les

acteurs de développement et à toute

la population que le handicap n'est pas une fatalité. Aussi a-t-il demandé à tous de changer de regard et d'attitude vis-à-vis des personnes handicapées.

Quant au président de la Fédération Togolaise des Sports Paralympiques (FETOSPA), Dr Abass Djobo, « *intégrer la personne handicapée à travers le sport* » reste le sens premier de ce « *cross pour tous* » dont il a lui-même donné le coup d'envoi. Il a réitéré à cette occasion l'invitation aux bonnes volontés à soutenir en matériel les athlètes handicapés.

5<sup>e</sup> EDITION DU TOURNOI D'INTEGRATION SCOLAIRE DES PERSONNES HANDICAPEES

## Le Lycée de Gbényédzi gagne le trophée

(Suite de la Page 7)

la transversale du goal de « *Connaissance Plus* » Bassirou Arafat très chanceux. Le Lycée de Gbényédzi dominateur a pris l'avantage au score à la 61<sup>e</sup> mn et à la 77<sup>e</sup> mn par l'attaquant Sodjehoun qui a signé un triplé ce jour.

Le coup de sifflet final est intervenu sur ce score de 3 buts à 1.

Le trophée, un ballon, une enveloppe, des T-shirts et des articles scolaires ont été remis au capitaine de l'équipe de Gbényédzi par la directrice régionale de l'Education Golfe Lomé, Mme Amadou Odou Baki Adjo. Le finaliste malheureux et l'équipe arrivée en 3<sup>e</sup> position, le complexe scolaire « *Togo Social* » ont chacun reçu une enveloppe, un ballon, des T-shirts et des articles scolaires.

A l'issue de la remise du trophée et des cadeaux, le président de l'Association Togolaise pour les Droits Scolaires des Personnes Handicapées Eyessi Egbényimon

a estimé que les objectifs de cette édition ont été atteints. Il s'est félicité du fair Play et a remercié les divers



Mme Amadou Odou remet le trophée au capitaine de l'équipe Gbényédzi.

partenaires qui ont apporté leur contribution à l'organisation.

**FETAPH INFO**

Avec le soutien financier de :

